LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

DGE-1027-VF (16-11) S

RAPPORTS D'UN CANDIDAT INDÉPENDANT AUTORISÉ

Identification

Nom de la municipalité: MONTREAL P.A.T.

Nom du candidat indépendant autorisé	Nom du représentant et agent officiel
MARIUS MINIER	MARIUS MINIER

Période visée	Date de début (Année / Mois / Jour)	Veille de la transmission (Année / Mois / Jour)	Date de l'élection (Année / Mois / Jour)
DU / AU			2018 / 12 / 16

RAPPORT FINANCIER

Fonds électoral

Partie 1 - Rentrées de fonds

1.	Total des rentrées de fonds de l'exercice précédent		— $
2.	Contributions de plus de 50 $ (section 1, total A)	Nombre de donateurs: 15	1350 00 $
3.	Contributions de 50 $ ou moins	Nombre de donateurs: 2	25 00 $
4.	Sommes recueillies lors d'activités à caractère politique (section 3, total D)		
5.	Revenus accessoires (section 3, total E)		
6.	Montants empruntés (section 2, total B)		7000 00 $
7.	Avance sur les revenus d'appariement et le remboursement de dépenses électorales		
8.	Autres rentrées (préciser) _____		
9.	TOTAL DES RENTRÉES DE FONDS (lignes 1 à 8)		8375 00 $

Partie 2 - Sorties de fonds

10.	Dépenses électorales (Rapport de dépenses électorales, total F)	8375 00 $
11.	Montants non inclus dans les dépenses électorales (Rapport de dépenses électorales, total G)	
12.	Montant remboursé sur emprunts (section 2, total C)	
13.	Autres sorties (préciser) _____	
14.	TOTAL DES SORTIES DE FONDS (lignes 10 à 13)	8375 00 $

Partie 3 - Solde du fonds

15.	ENCAISSE À LA FIN DE LA PÉRIODE (ligne 9 moins ligne 14)	$

Établissement financier

Nom de l'établissement où sont déposées les sommes recueillies

Adresse de l'établissement	N° du compte

RAPPORT FINANCIER (suite)

Section 1 - Liste des électeurs dont le total des contributions est de plus de 50 $

Nom et prénom de l'électeur (par ordre alphabétique)	Adresse du domicile*	Reçu		
		Date	N°	Montant
BEAULIEU MARIO	[redacted]	09-12-18	094922	$ 100.00
CHARLEBOIS LUC		07-12-18	094935	$ 100.00
CHARTIER CLAUDETTE		07-12-18	094932	$ 100.00
DEGUISE PIERRETTE		15-12-18	094929	$ 50.00
DELORME GÉRARD		07-12-18	094934	$ 100.00
DESCHAMPS JEAN-GUY		07-12-18	094931	$ 100.00
DUBÉ DANIEL		13-12-18	094927	$ 100.00
DURAND MARTHE		13-12-18	094926	$ 50.00
GAGNON NELSON		09-12-18	094923	$ 50.00
LECLERC HONORIUS		09-12-18	094921	$ 100.00
MINIER BRIGITTE		14-12-18	094928	$ 50.00
MINIER JÉRÔME		07-12-18	094933	$ 100.00
MARIUS MINIER		17-12-18	094930	$ 200.00
RÉMILLARD JEAN		16-12-18	094937	$ 100.00
ST-GERMAIN JEAN-PIERRE		14-12-18	094936	50.00

* Si une contribution est versée par un électeur non domicilié, il faut inscrire l'adresse qui justifie la qualité d'électeur.

Total A $ 1350.00

Section 2 - Emprunts et cautionnements

Emprunts

Nom, prénom et adresse du prêteur	Date	Taux	Solde de début	Montant emprunté	Montant remboursé	Solde de l'emprunt	Intérêts payés
Marius Minier	28-12-18	7½		5 000.00	—		—
Bergevin Minier Diane	28-12-18	7½		2000.00	—		—
				7000	—		
				Total B	**Total C**		

Cautionnements

Nom et prénom de l'électeur qui se porte caution d'un emprunt	Adresse de l'électeur	Montant
—		
—		

Section 3 - Sommes recueillies lors d'activités à caractère politique*

Date et lieu	Nature de l'activité	Prix d'entrée	Sommes recueillies Avec reçu	Sommes recueillies Sans reçu	Revenus accessoires
				-	
				Total D	**Total E**

* Pour chaque activité, remplir et joindre le formulaire DGE-1070 (voir D-M-26).

RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES

	Nom du fournisseur	N° pièce justificative	Montant payé	Distribution du montant payé				
				Dépenses électorales				Montants non inclus dans les dépenses électorales
				Publicité	Biens et services	Location de locaux	Voyages et repas	
1	VISTA PRINT (HKCVG-25A70-4P7)		1016 09 $	1016 09 $	$	$	$	$
2	METRO MEDIA (AV0735 30)		6254 55	6254 55				
3	ESSENCE (ROSE)		248 79				248 79	
4	RESTAURANTS-EPICERIE (VERTE)		335 82				335 82	
5	COPIES TOUS SERVICES (ROUGE)		174 25		174 25			
6	CANADIAN TIRE (JAUNE)		18 39		18 39			
7	POSTE CANADA (JAUNE)		26 71		26 71			
8	LOCATION DU BUREAU		300 40			300 40		
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20								
21	Additionner (lignes 1 à 20)		8375 00	7270 64	219 35	300 40	584 61	—
	Dépenses faites, non réclamées	Date de la réclamation (si connue)	↓	↓	↓	↓	↓	↓
22								
23								
24	Additionner (lignes 22 et 23) *Joindre un chèque à l'ordre du trésorier pour le montant des dépenses faites, non réclamées		—	—	—		—	—
25	Additionner (lignes 21 et 24)		8375 00 $	7270 64 $	219 35 $	300 40 $	584 61 $	— $

*S'il y a lieu, ce rapport doit inclure toutes les dépenses inscrites au rapport DGE-1044 « Rapport financier d'un électeur autorisé ».

Dépenses électorales (totaliser le montant des quatres colonnes)

8375.00

Total F

Total G

8375.00

Limite des dépenses électorales HD756.89 $

RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES (suite)

Réclamations contestées

Nom et adresse du fournisseur	Raison de la contestation	Montant

Signature et déclaration du représentant et agent officiel

Je, MARIUS (Prénom) MINIER (Nom),

domicilié au [redacted] (Adresse),

représentant et agent officiel du candidat indépendant autorisé

MARIUS MINIER (Nom du candidat indépendant autorisé),

déclare ce qui suit :

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM).
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées en conformité des dispositions de la section IV du chapitre XIII de la LERM.
3. Toutes les sommes recueillies pour le candidat indépendant autorisé ont été déposées à même le seul fonds électoral ouvert pour les fins de l'élection (article 439 et directive D-M-4) et sont conformes à la Loi.

   L'ouverture d'un tel compte n'est pas nécessaire lorsque les sommes proviennent exclusivement de contributions fournies par le candidat indépendant autorisé lui-même, au sens de l'article 458, 3e alinéa.
4. Si applicable, toutes les sommes reçues du trésorier de la municipalité ont été déposées à même le seul fonds électoral ouvert aux fins de la présente élection.
5. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la Loi. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
6. Toutes formes d'entrées ou de sorties de fonds ont été déposées ou acquittées à l'aide du compte bancaire inscrit au présent rapport financier.
7. Un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole.
8. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 428 1° au cours de la période l'ont fait personnellement, volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
9. Toutes les dépenses électorales que j'ai faites ou autorisées et qui ont été portées à ma connaissance sont inscrites dans le rapport de dépenses électorales et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi. Toutes les réclamations reçues au plus tard le 60e jour suivant celui fixé pour le scrutin ont été acquittées, sauf celles que j'ai contestées et déclarées.
10. Si applicable, toutes les dépenses électorales ont été acquittées à même le seul fonds électoral ouvert aux fins de la présente élection (article 458 et directive D-M-4), à l'exception des réclamations contestées mentionnées dans le présent rapport.
11. Aucune dépense électorale n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds électoral sous la responsabilité de l'agent officiel.
12. Toutes les dépenses électorales inscrites au rapport sont justifiées par une facture en conformité avec l'article 466. Ces factures présentent l'intégralité des biens fournis ou des services rendus.
13. Toutes les dépenses électorales ont été engagées au prix courant du marché conformément aux articles 427 et 461. De plus, à l'exception du travail bénévole, une facture attestant de la valeur de tout bien ou service fourni à titre gratuit par un électeur est jointe au rapport.
14. Les renseignements contenus dans les présents rapports sont vrais, exacts et complets.

Marius Minier (Signature de l'agent officiel) le 14 mars 2019 (Date)

Signature et déclaration du candidat indépendant autorisé

Je, MARIUS (Prénom) MINIER (Nom),

domicilié au [redacted] (Adresse),

candidat indépendant autorisé, déclare ce qui suit :

1. J'ai été informé des règles concernant le financement et les dépenses électorales.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à solliciter des contributions l'obligation de respecter les règles de financement.
3. J'ai été informé des pratiques de sollicitation du représentant officiel et juge qu'elles sont conformes à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.
4. J'ai rappelé à l'agent officiel l'obligation de respecter les règles de dépenses électorales.
5. Je déclare avoir transmis au représentant et agent officiel toute l'information financière pour lui permettre de dresser ce rapport.
6. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements nécessaires sur son contenu.
7. Je prends acte de la déclaration du représentant et agent officiel.
8. Je vous confirme qu'à ma connaissance, le représentant et agent officiel a réalisé son mandat en conformité avec la Loi.

Marius Minier (Signature du candidat indépendant autorisé) le 14 mars 2019 (Date)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

DGE-1035-VF (09-06)
Loi sur les élections et les référendums
dans les municipalités Chapitre XIII

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

An English version of this form is available on request

Instructions au trésorier :

- s'assurer que la section « déclaration » est remplie et signée par l'agent officiel; soit dans le cas du Rapport de dépenses électorales d'un parti politique autorisé, soit dans le cas des Rapports d'un candidat indépendant autorisé
- s'assurer que le rapport financier est signé et daté par le représentant officiel et, dans le cas d'un parti politique, s'assurer qu'il est accompagné du rapport du vérificateur lorsque les recettes recueillies excèdent 5 000$

Nous accusons réception des documents suivants :

☒ **Rapports d'un candidat indépendant autorisé**

Date du scrutin: 2018 (An) | 12 (Mois) | 16 (Jour)

- ☒ Copie des reçus délivrés
- ☒ Factures, reçus, chèques ou autres pièces justificatives

☐ **Rapport de dépenses électorales d'un parti politique autorisé**

Date du scrutin: An | Mois | Jour

- ☐ Factures, reçus, chèques ou autres pièces justificatives

☐ **Rapport financier en date du**

An | Mois | Jour

☐ **Rapport de dépenses d'un intervenant particulier**

Date du scrutin: An | Mois | Jour

☐ **Autres documents :**

Nom du candidat indépendant ou du parti

Marius Minier

Nom du représentant officiel, de l'agent officiel ou de l'intervenant particulier

Marius Minier

Municipalité

Montréal

Jean-François Rondeau

Nom en majuscules

Signature

Date de réception: 2019 (An) | 03 (Mois) | 14 (Jour)